

Synthèse des entretiens avec les jeunes :

Cette synthèse est issue des entretiens avec :

- 11 jeunes hébergés au FDE : 4 jeunes du service ado (3 filles et un garçon ; âge moyen 15 ans) et 7 jeunes du service enfants (4 filles et 3 garçons ; âge moyen 7 ans)
- 7 jeunes hébergés en famille d'accueil (5 filles et 2 garçons ; âge moyen 16 ans)
- 23 jeunes hébergés en MECS (16 filles et 7 garçons ; âge moyen 19 ans).
- 3 Jeunes sortant de l'ASE (filles ; âge moyen 25 ans).

Liens avec les professionnels

La disponibilité et la qualité d'écoute des professionnels (éducateurs, assistant familial) sont soulignées par la majorité des jeunes qui se sentent soutenus. Quelques-uns ont toutefois eu le sentiment de ne pas avoir été bien écouté.

Toutefois, même s'ils comprennent le changement des professionnels, ils n'aiment pas avoir à réexpliquer leur situation.

La prise en charge

*« On manque d'accompagnement pour resserrer les liens avec nos parents. »
« Les liens ne se sont pas fait et après on ne se comprend plus. »*

La grande majorité des jeunes ont bien compris les difficultés familiales qui ont justifié leur prise en charge. Cette lucidité est moins prégnante chez les plus jeunes.

Pour une grande partie des jeunes, la prise en charge a été préparée ce qui leur a permis d'envisager la séparation de façon progressive. Pour d'autres cette séparation a été brutale, ils n'ont pas compris ce qui se mettait en place.

Dans l'ensemble, les jeunes se sentent respectés dans leurs demandes sur l'organisation des liens avec les parents. Toutefois, ils aspiraient à être davantage accompagnés dans leur relation avec leur famille.

Le quotidien

« On est bien coucouné au foyer, on fait des sorties, puis après c'est difficile, on n'a pas d'argent. »

Les jeunes sont satisfaits de leurs conditions de vie en foyer ou famille d'accueil. Certains soulignent que cet accompagnement favorise leur

« Je n'ai pas envie de quitter ma famille d'accueil. »

ouverture au monde à travers les sorties, l'accès à la culture et aux loisirs.

Les jeunes au FDE soulignent la difficulté d'être en situation d'attente sans savoir à quel moment la situation sera clarifiée (autre accueil).

Les jeunes aimeraient ne pas être obligés d'attendre toujours l'autorisation des parents. Certains ont eu des difficultés à pouvoir partir en voyage scolaire, en camp de vacance, ce qui les stigmatise.

La sortie du dispositif

« Avant il me tardait d'avoir 18 ans mais maintenant que ça approche c'est dur, j'aimerais n'avoir à m'occuper que de ma formation. »

« A 18 ans, j'avais envie de liberté mais en même temps tout s'arrête d'un coup. on est lâché. »

Après la sortie du dispositif, la majorité des jeunes rencontrés aspirent à être autonomes vis-à-vis de leur famille. Toutefois, ils souhaitent largement pouvoir être accompagnés pour mieux gérer leur autonomie et bénéficier d'une aide aux jeunes majeurs. Ils souhaiteraient pouvoir être mieux informés de leur droits et pouvoir continuer à avoir un lien avec une assistante sociale si besoin.

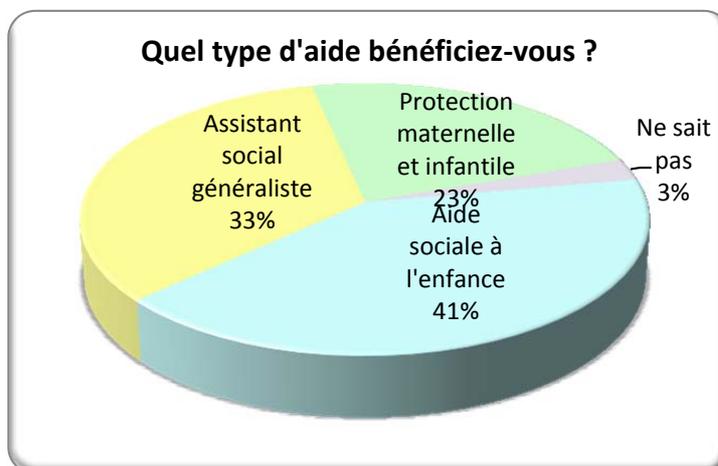
Synthèse de l'enquête quantitative (questionnaires)

Un questionnaire a été transmis par les équipes des Territoires d'Action Sociale de l'Aveyron auprès des familles bénéficiant d'un accompagnement concernant leur(s) enfant(s)¹.

La majorité des répondants bénéficie d'un accompagnement en aide sociale à l'enfance (accompagnement éducatif en milieu ouvert ou à domicile, assistant d'intervention éducative, assistant familial, maison d'enfant à caractère social, foyer départemental de l'enfance).

33% bénéficient de l'intervention d'un assistant social généraliste et d'un technicien d'intervention sociale et familiale.

Enfin 23% relèvent d'un accompagnement d'une puéricultrice ou d'une sage-femme.



Les services de la PMI sont les plus identifiés par les usagers (41% du total), vient ensuite l'accompagnement social généraliste (28%) puis la protection de l'enfance (23%).

La grande majorité des répondants exprime avoir **tout à fait bien compris** ce que l'intervenant du Conseil départemental est venu faire auprès d'eux et de leur famille (89%).

- Les usagers ayant répondu au questionnaire estiment que **l'aide du Conseil départemental est intervenue au bon moment par rapport à leur situation (88%)** et que la fréquence des rencontres est bien adaptée (79%). 12% des répondants estiment qu'elles sont trop fréquentes et 9% pas assez.
- 91 % des répondants estiment que **l'aide a répondu à leurs attentes**. A noter que les usagers qui n'ont pas sollicité l'aide du département estiment que cette aide a finalement répondu à leurs besoins.



- Les **informations écrites ou orales** sont bien **comprises** par les usagers ayant répondu au questionnaire.
- 75% des répondants ont signé un document qui précise les motifs et objectifs de l'accompagnement. Ils ont majoritairement participé à son écriture. Tous estiment en avoir **bien compris le contenu**.

¹ Le taux de réponse de 21% ne permet pas de présenter une analyse proche de la réalité. Les chiffres présentés ci-dessous sont à prendre avec précaution.

Synthèse de l'enquête qualitative (Entretiens collectifs au TAS d'Espalion)

Points forts :

- Les qualités professionnelles des intervenants du Conseil départemental sont unanimement soulignées par les participants : qualité d'écoute, de disponibilité, de réactivité, et de suivi. Les parents se sentent soutenus et accompagnés, dans une relation de confiance.
- La communication des professionnels de l'aide sociale à l'enfance avec certains partenaires fonctionne bien (éducation nationale, centres hospitaliers, mecs, ...).

Difficultés :

- Les participants font part de leurs difficultés d'accès aux soins et de mobilité, sur le Territoire d'action sociale d'Espalion.
- Ils expriment par ailleurs des difficultés liées à la disponibilité des services sociaux du Conseil départemental au téléphone et la compréhension de courriers. Toutefois, la compréhension est facilitée par un échange téléphonique en amont par le professionnel.

Pistes d'amélioration proposées par les familles :

- Mener des actions de prévention envers les familles, notamment sur les troubles de comportement des jeunes.
- Proposer des rencontres entre parents.
- Améliorer l'équipement des salles médiatisées et en prévoir dans les gros bourgs
- Elargir l'intervention du Conseil départemental : horaires et jours d'intervention pour les usagers qui travaillent, permanence téléphonique, augmentation du nombre de travailleurs sociaux.
- Faciliter la communication par le biais d'échanges de mail et/ou de SMS

Suites à donner :

Des propositions de fiches-action issues des ateliers thématiques concernent également les pistes d'amélioration soulevées par les familles : actions de prévention envers les familles et organisation de rencontres entre parents.

Les autres propositions seront abordées dans le cadre de l'organisation interne.